

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 septembre 2014

LUTTE CONTRE LE TERRORISME - (N° 2173)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 110

présenté par
M. Pietrasanta

ARTICLE 6

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« deuxième alinéa »

les mots :

« premier alinéa du III ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.